

# TOTAL SE

## Rapport du Conseil d'administration sur les résolutions soumises à l'Assemblée générale annuelle du 28 mai 2021

### Extrait

#### « Avis sur l'ambition de la Société en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et ses objectifs en la matière à horizon 2030 »

« Par la **quatorzième résolution**, votre Conseil souhaite consulter l'Assemblée des actionnaires sur l'ambition de la Société en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et ses objectifs en la matière à horizon 2030. Compte tenu du caractère innovant d'une telle consultation de l'Assemblée des actionnaires de la Société, votre Conseil tient à en préciser le cadre afin de respecter les attributions propres à chacun des organes sociaux, le Conseil ayant arrêté le rapport qui vous est soumis dans le cadre de sa mission de définir la stratégie de l'entreprise.

Le Conseil d'administration permet ainsi aux actionnaires d'exprimer leur avis sur la stratégie de la Société en matière de transition énergétique vers la neutralité carbone et les objectifs en la matière à horizon 2030 qu'il a arrêtés pour la Société, tenant compte de certaines attentes exprimées en ce sens et de l'irrecevabilité d'un projet de résolution relatif à cette stratégie qui serait présenté par des actionnaires dès lors qu'il s'agit d'un domaine de compétence propre du Conseil d'administration.

Le Conseil espère naturellement que cette orientation stratégique, qui engage l'action de la Société, sera soutenue et donc partagée par les actionnaires de la Société. La Société précise que dans l'hypothèse où la résolution ne serait pas adoptée, elle échangera avec ses actionnaires pour évaluer les raisons les ayant conduits, le cas échéant, à ne pas soutenir le projet de résolution proposée et les informera des résultats de cette démarche et des mesures envisagées pour en tenir compte.

La Société rendra compte à l'occasion des Assemblées générales des actionnaires annuelles des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette ambition.

Rapport à l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL  
sur l'ambition de la Société en matière de développement durable et de transition énergétique  
vers la neutralité carbone et ses objectifs en la matière à horizon 2030

*Cette ambition s'appuie d'une part sur la déclaration conjointe émise avec la coalition d'investisseurs Climate Action 100+ en mai 2020, d'autre part, sur la stratégie et les objectifs annoncés aux actionnaires par TOTAL en septembre 2020 et février 2021, enfin, sur les travaux du Conseil d'administration relatifs à l'ambition en matière de transition énergétique vers la neutralité carbone de la Société, travaux qui ont conduit à préciser l'ambition de la Société en matière de neutralité carbone et à fixer ses objectifs à horizon 2030.*

### 1) **L'énergie au cœur de la lutte contre le réchauffement climatique et du développement durable**

L'énergie est au cœur d'un des défis majeurs du XXI<sup>ème</sup> siècle : préserver la planète menacée par le changement climatique tout en permettant à la majorité de l'humanité de continuer à sortir de la pauvreté.

**L'énergie est fondamentale à la vie humaine et est source de progrès.** Que ce soit pour se nourrir, se chauffer, s'éclairer ou se déplacer, l'énergie est au cœur de l'activité humaine. Fournir de l'énergie, c'est donc contribuer au développement économique et social et au bien-être des populations de la planète.

**Le changement climatique est une réalité et nécessite la mobilisation de la société tout entière.** L'Accord de Paris de 2015 a catalysé la prise de conscience de l'enjeu climatique et de l'urgence à agir pour le climat. Cinq ans plus tard, les objectifs recommandés par les experts sont de limiter le réchauffement à 1,5 °C et pour y parvenir de viser une société neutre en carbone dès 2050. Il s'agit d'un objectif exigeant, que nous devons collectivement nous engager à atteindre.

**L'énergie est au cœur du défi du changement climatique.** La production et l'utilisation d'énergie sont la source de 70% des émissions de gaz à effet de serre. Relever le défi du changement climatique, cela suppose donc d'engager la transition énergétique, c'est-à-dire de transformer la façon dont nous produisons et nous consommons l'énergie.

**Le défi énergétique et climatique est indissociable d'autres grands défis mondiaux,** tels que la pauvreté, la faim, la dégradation de l'environnement et de la biodiversité ou encore la préservation de l'eau, l'éthique et la corruption : ce sont les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies, qui donnent la marche à suivre pour construire de façon responsable un avenir meilleur et plus durable pour tous.

**Décarboner l'énergie ne suffit pas. Il faut également satisfaire de manière responsable les besoins en énergie en croissance d'une population mondiale plus nombreuse. C'est cela le double défi de l'énergie.**

Le monde compte aujourd'hui 7,6 milliards d'habitants dont plus de 1 milliard n'ont pas accès à l'énergie. En 2050, le monde comptera 10 milliards d'habitants. Cette croissance démographique, de même que l'amélioration du niveau de vie des populations les moins favorisées, nécessitent qu'une énergie disponible, abordable et propre soit accessible au plus grand nombre. Produire et fournir une telle énergie de manière responsable est une contribution essentielle au développement durable de la planète.

**Ceci suppose de réinventer l'énergie.**

**Réinventer l'énergie, c'est promouvoir les énergies renouvelables et décarbonées** (solaire, éolien, biocarburants, biogaz, hydrogène...) en accélérant leur déploiement et en investissant dans la R&D et l'innovation dans les énergies nouvelles. Cette évolution est soutenue par des réglementations visant à limiter l'usage des énergies fossiles ou à en renchérir le coût à travers, par exemple, un prix croissant du carbone que Total soutient.

**Réinventer l'énergie, c'est également réduire au strict minimum les émissions liées à la production et à l'usage des énergies fossiles et stocker le carbone résiduel.** A horizon 2050, aucun des principaux scénarios dits 1,5°C n'envisage la disparition complète des énergies fossiles, mais ils prévoient une division au moins par 2 de leur demande. Il est possible de limiter les émissions liées à l'usage du pétrole ou du gaz

naturel en y incorporant des biocarburants ou gaz décarbonés ; il conviendra cependant de « neutraliser » les émissions résiduelles de CO<sub>2</sub> par des solutions fondées sur la nature (puits de carbone) ou de stockage dans des pièges souterrains. Les solutions de stockage de CO<sub>2</sub> seront indispensables pour atteindre la neutralité « nette » mais ne seront acceptables que si l'on a d'abord tout fait pour éviter et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

**Réinventer l'énergie**, cela suppose enfin que les clients acceptent de changer leur consommation d'énergie en privilégiant l'efficacité énergétique pour consommer moins d'énergie et en utilisant en priorité les produits énergétiques renouvelables ou décarbonés.

**Réinventer l'énergie**, cela concerne la société dans son ensemble, dans la mesure où les gouvernements, investisseurs, entreprises et consommateurs ont tous un rôle important à jouer.

## **2) L'ambition de TotalEnergies, la Compagnie des Energies responsables**

**L'énergie, c'est l'histoire de Total et l'avenir de TotalEnergies** : Total est un grand acteur de l'énergie aujourd'hui et TotalEnergies veut le rester demain. Relever le double défi de satisfaire les besoins en énergie d'une population mondiale plus nombreuse tout en limitant le réchauffement climatique, réinventer la production et la consommation d'énergie pour atteindre la neutralité carbone en 2050, ensemble avec la société, ces défis fondent **la raison d'être de TotalEnergies** : fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus propre. Total, en devenant TotalEnergies, entend contribuer à relever ces défis avec responsabilité, apporter une contribution au développement durable de la planète, être un acteur majeur de la transition énergétique et ainsi pérenniser son activité.

**TotalEnergies soutient les objectifs de l'Accord de Paris de 2015** qui appelle à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, et qui vise à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Depuis 2015, Total a engagé un mouvement significatif vers les nouvelles énergies en vue de répondre de manière pertinente à sa mission. Total a ainsi réduit l'intensité carbone des produits énergétiques vendus à ses clients de 8%<sup>1</sup> en 2020 par rapport à 2015, la plus forte baisse parmi les majors. En mai 2020, **Total a affirmé son ambition d'atteindre la neutralité carbone, de la production jusqu'à l'utilisation des produits énergétiques vendus à ses clients, à horizon 2050, ensemble avec la société**. Total veut ainsi relever le défi du XXI<sup>ème</sup> siècle et participer activement à la transformation qui est en cours dans le monde de l'énergie, en se transformant elle-même et en devenant une compagnie multi-énergies.

**Total va ainsi devenir TotalEnergies**, une entreprise qui se développe dans les métiers de la production, du transport, du négoce et de la distribution d'énergies jusqu'au client final avec la conviction que cette stratégie intégrée multi-énergies représente un avantage compétitif créateur de valeur à long terme pour ses actionnaires, gage de pérennité de l'entreprise.

TotalEnergies intègre l'évolution du mix énergétique dans sa stratégie en investissant dans les renouvelables et l'électricité, en favorisant l'utilisation du gaz naturel conjointement avec l'hydrogène et le biogaz, en ciblant ses investissements sur le pétrole à coût bas et sur les biocarburants ainsi qu'en développant des solutions de stockage de carbone, fondées sur la nature et sur le captage - stockage de CO<sub>2</sub>.

TotalEnergies s'engage à réduire son empreinte carbone liée à la production, la transformation et la fourniture d'énergie à ses clients. Même si le rythme de la transition dépendra de celui de l'évolution des politiques publiques, des modes de consommation et de la demande correspondante, TotalEnergies se donne pour mission de proposer à ses clients des produits énergétiques abordables et moins émetteurs de CO<sub>2</sub> et d'accompagner ses partenaires et fournisseurs dans leurs propres stratégies bas carbone.

---

<sup>1</sup> Hors effet Covid

**TotalEnergies, la Compagnie des Energies responsables, a l'ambition d'être l'un des acteurs majeurs de la transition énergétique, pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, ensemble avec la société.**

Cette ambition signifie notamment :

- investir de manière rentable pour devenir un des 5 premiers producteurs mondiaux d'électricité renouvelable (éolien et solaire)
- se déployer sur la chaîne de valeur de l'électricité, de la production au client final en passant par le stockage et le trading
- avoir une approche responsable sur les énergies fossiles : se focaliser sur la valeur en privilégiant les développements à coût bas et les plus efficaces en termes d'émissions de gaz à effet de serre, produire davantage de gaz « verts » (biogaz...) et de carburants « verts » (biocarburants...)
- être dans le top 3 mondial du GNL bas carbone
- devenir un leader de la production massive d'hydrogène propre
- être le partenaire de la neutralité carbone de nos clients
- être autant reconnu par les clients dans la mobilité électrique demain que dans la distribution de carburants aujourd'hui
- promouvoir l'économie circulaire dans l'usage des plastiques
- développer le stockage de carbone
- être une référence reconnue en matière de développement durable

**La décennie 2020-2030 sera la décennie de la transformation de TotalEnergies en une véritable compagnie multi-énergies.** Le mix de production et de ventes de TotalEnergies projeté à horizon 2030 évoluera fortement : 50% de gaz et gaz verts, 35% de pétrole et biocarburants liquides, 15% d'électricité en majorité renouvelable. Ainsi l'intensité carbone moyenne<sup>1</sup> des produits énergétiques utilisés dans le monde par ses clients diminuera de plus de 20% à horizon 2030 par rapport à 2015.

Concrètement sur la décennie 2020-2030, TotalEnergies a l'ambition :

- d'augmenter sa production d'énergie de 17 PJ<sup>2</sup>/j à 23 PJ/j pour satisfaire la demande croissante, cette augmentation de la production provenant pour moitié de l'électricité, principalement renouvelable avec l'objectif d'une capacité brute d'environ 100 GW en 2030 et pour moitié du gaz naturel liquéfié alors que la production de pétrole à cette date sera stable ou inférieure à celle de 2019 ;
- de poursuivre la décarbonation des produits énergétiques proposés au client final en réduisant les ventes de produits pétroliers d'environ 30% d'ici 2030 afin qu'elles ne représentent plus qu'environ 30% du total de ses ventes (contre 55% en 2020).

**Développement durable et neutralité carbone : deux ambitions fortes et exigeantes que TotalEnergies, la Compagnie des Energies Responsables, atteindra ensemble avec la société.**

### **3) L'ambition de TotalEnergies en matière de développement durable**

**Être un acteur responsable du monde de l'énergie, c'est relever les défis du développement durable de la planète. C'est l'engagement de TotalEnergies : plus d'énergies, moins d'émissions, toujours plus responsable.**

TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de sa stratégie et de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations de la planète et veut être une référence en matière d'engagement pour les Objectifs de Développement Durable.

---

<sup>1</sup> sur la base scopes 1+2+3

<sup>2</sup> Pétajoule = 10<sup>15</sup> Joule

TotalEnergies s'appuie pour cela sur des principes d'action au cœur de son modèle d'entreprise responsable et de son Code de Conduite qui s'applique à toutes ses opérations dans le monde :

- **La Sécurité** est une valeur de TotalEnergies : Sécurité, excellence opérationnelle et développement durable vont de pair
- **Le Respect de l'Autre** est une valeur de TotalEnergies et le respect des droits humains une pierre angulaire de son Code de Conduite
- **La Zéro tolérance** est la règle de conduite contre la corruption et la fraude
- **La Transparence** est la règle de conduite dans l'engagement avec la société quel que soit le sujet.

L'engagement de TotalEnergies pour les Objectifs de Développement Durable s'articule autour de 4 axes :

- **L'énergie durable** : Mener la transformation du modèle énergétique pour lutter contre le changement climatique et répondre aux besoins des populations.
- **Le bien-être des personnes** : Être une référence en tant qu'employeur et opérateur responsable. TotalEnergies promeut des pratiques de travail responsables et développe un environnement de travail qui conjugue performance et convivialité. TotalEnergies assure la sécurité et la santé des personnes et veille au respect des droits humains au travail en son sein et chez ses partenaires.
- **L'excellence environnementale** : Se montrer exemplaire en matière de gestion de l'environnement et de l'utilisation des ressources naturelles de la planète. TotalEnergies assure la maîtrise des impacts environnementaux de l'ensemble de ses opérations selon la logique d'action Eviter – Réduire – Compenser, contribuant à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. TotalEnergies promeut à cette fin l'économie circulaire.
- **La création de valeur pour la société** : Générer une prospérité partagée sur les territoires. TotalEnergies est créateur et porteur de changement positif pour les communautés dans ses territoires d'ancrage.

#### **4) TotalEnergies sur le chemin de la neutralité carbone (Net Zero) : des actions concrètes et des objectifs clairs à horizon 2030**

**TotalEnergies a pour ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, depuis sa production jusqu'à l'utilisation des produits énergétiques vendus à ses clients (scopes 1+2+3), ensemble avec la société.**

TotalEnergies soutient activement les politiques favorables à la neutralité carbone, y compris la tarification du carbone, et mobilise ses ressources non seulement pour réaliser ses propres ambitions mais également pour soutenir les pays et ses clients à atteindre également la neutralité carbone. TotalEnergies s'engage avec ses clients pour permettre la décarbonation de la consommation énergétique en proposant un mix énergétique dont l'intensité carbone a vocation à diminuer progressivement.

Pour accompagner cette évolution et atteindre son ambition de neutralité carbone (zéro émission nette) en 2050 ou avant, pour l'ensemble de ses activités mondiales, **TotalEnergies agit selon trois axes majeurs et s'engage sur des objectifs à horizon 2030 pour chacun d'eux:**

##### **1. Atteindre la neutralité carbone (zéro émission nette) pour ses activités opérées mondiales en 2050 ou avant (scopes 1+2).**

Objectifs 2030 Opérations Oil & Gas Monde (scopes 1+2) : Total a rendu public début 2019 son objectif de diminuer les émissions de ses installations Oil & Gas opérées à moins de 40 Mt d'ici 2025, soit 15% de réduction par rapport à 2015 et s'est fixé début 2021 un objectif de réduction en 2030 d'au moins 40% par rapport à 2015 des émissions nettes Scopes 1+2 (y compris puits de carbone) pour ses activités Oil & Gas opérées.

Tandis que la priorité pour TotalEnergies est d'abord d'éviter, puis de réduire ses émissions, les objectifs d'émissions nettes relatifs aux scopes 1+2 prennent en compte la contribution des projets de puits de carbone fondés sur la nature, soit des projets de séquestration comme la reforestation ou l'agriculture régénérative, soit des projets de conservation en assurant la protection des milieux stockant des quantités

importantes de carbone. TotalEnergies investira 100 millions de dollars par an en moyenne entre 2020 et 2030 avec l'objectif d'atteindre une capacité durable de puits de carbone d'au moins 5 Mt de CO<sub>2</sub> par an à compter de 2030, qui seront certifiés sous les meilleurs standards de gestion environnementale et sociale comme VCS (Verified Carbon Standard) et CCB (Climate Community and Biodiversity). Ces projets, respectueux des cycles de régénération des ressources, bénéficient également aux communautés locales sur lesquelles ils s'appuient en général. TotalEnergies ne prévoit pas de faire du commerce de ces crédits carbone mais de les produire pour atteindre la neutralité carbone de ses propres émissions scopes 1+2. TotalEnergies publiera un bilan annuel des crédits carbones ainsi certifiés, stockés puis utilisés à compter de 2030.

**2. Atteindre la neutralité carbone (zéro émission nette) au niveau mondial pour l'ensemble des émissions indirectes liées à l'utilisation par ses clients des produits énergétiques vendus pour usage final en 2050 ou avant (scope 3).** Cet axe suppose pour TotalEnergies de travailler activement avec ses clients car cela signifie qu'ils réduisent leurs émissions directes (scopes 1+2) qui correspondent aux émissions indirectes Scope 3 de Total et qu'ils visent également la neutralité carbone.

Objectifs 2030 Monde (scope 3) : TotalEnergies se fixe pour objectifs que l'intensité carbone moyenne des produits énergétiques utilisés par ses clients au niveau mondial soit réduite de plus de 20% par rapport à 2015 et que le niveau des émissions mondiales Scope 3 liées à l'utilisation par ses clients des produits énergétiques vendus pour usage final en 2030 soit inférieur en valeur absolue à celui de 2015.

**3. Atteindre la neutralité carbone (zéro émission nette) en Europe, depuis la production jusqu'à l'utilisation par ses clients des produits énergétiques vendus pour usage final, en 2050 ou avant (scopes 1+2+3).** Comme l'Europe représente aujourd'hui pour la Société de l'ordre de 60% des émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'utilisation par ses clients des produits énergétiques vendus pour usage final (scope 3) et que l'Europe s'est fixé des objectifs ambitieux à horizon 2030 en route vers la neutralité carbone, TotalEnergies veut contribuer activement à cette ambition pour l'Europe et s'engage spécifiquement pour la neutralité carbone en Europe.

Objectif 2030 Europe<sup>1</sup> (scope 1+2+3) : Total a fixé en septembre 2020 un objectif de réduction d'au moins 30% des émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'utilisation par les clients des produits énergétiques vendus pour usage final (scope 3) en Europe à horizon 2030, en valeur absolue, par rapport à 2015. Cet objectif de réduction de -30% est étendu à l'ensemble des émissions scope 1+2+3 en Europe.

Ces objectifs sont intégrés aux éléments de rémunération à l'ensemble des dirigeants (y compris le dirigeant mandataire social) de la Société à travers les conditions de performance des parts variables et des actions de performance.

La politique financière de TotalEnergies intégrera également ces objectifs : ses futures émissions obligataires se feront sous la forme de « Climate-KPI linked bonds », c'est-à-dire associées à des critères de performance liés à ses différents objectifs Climat en cohérence avec les maturités visées. L'atteinte des objectifs sera contrôlée par un vérificateur externe indépendant.

## **5) Principes de la politique d'allocation des investissements de TotalEnergies**

TotalEnergies s'attache à poursuivre une stratégie résiliente dans ses différentes branches d'activité. Elle prend en compte les éléments suivants :

- TotalEnergies confirme son objectif d'investir pour disposer d'une capacité brute de génération électrique d'origine renouvelable de 35 GW en 2025 et poursuivra son développement pour devenir un acteur international majeur dans les énergies renouvelables avec une ambition d'avoir développé une capacité brute de 100 GW à horizon 2030. Afin de contribuer activement à la transition énergétique, TotalEnergies augmentera la part de ses investissements dédiés aux renouvelables et à l'électricité qui représenteront au moins 20% de ses investissements annuels à compter de 2021.

---

<sup>1</sup> Europe : UE + Norvège + Royaume Uni + Suisse

- Dans le cadre de sa stratégie visant à privilégier le pétrole à coût bas, TotalEnergies ne conduira pas d'exploration de champs pétroliers en zone de banquise arctique et n'approuvera aucun nouveau projet d'augmentation de capacités dans les sables bitumineux au Canada.
- TotalEnergies évalue la robustesse de son portefeuille, y compris pour les nouveaux investissements significatifs, sur la base de scénarios pertinents. Chaque investissement significatif, y compris dans l'exploration, l'acquisition ou le développement des ressources pétrolières et gazières ainsi que dans d'autres énergies et technologies, fait l'objet d'une évaluation prenant en considération les objectifs de l'Accord de Paris. Total établit chaque année un rapport sur les critères utilisés, incluant les hypothèses de prix du pétrole, du gaz et du carbone ainsi que les progrès réalisés.
- Afin d'évaluer la résilience de son portefeuille, TotalEnergies s'appuie sur un scénario de prix du pétrole et du gaz à long terme compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris, utilisant une trajectoire de prix qui converge vers le scénario Développement Durable (SDS) de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE). Ce scénario est revu régulièrement.
- La branche Amont de TotalEnergies privilégie la création de valeur et la génération de cash par rapport au volume. Ainsi, pour les investissements dans de nouveaux projets pétroliers dans l'amont, TotalEnergies vise en priorité à développer des projets à coût bas (typiquement moins de 20 \$/b pour les coûts opératoires + les coûts d'investissement) ou présentant des point-morts bas (typiquement 30 \$/b y compris fiscalité). Même si la tarification du CO<sub>2</sub> ne s'applique pas actuellement dans tous les pays où il opère, TotalEnergies intègre un prix du CO<sub>2</sub> de 40 \$/t dans toutes ses décisions d'investissement et procède à une analyse avec un prix du CO<sub>2</sub> de 100 \$/t à partir de 2030.
- Ainsi, en 2020, chaque projet d'investissement significatif a fait l'objet d'une évaluation prenant en considération les objectifs de l'Accord de Paris sur la base des critères suivants :
  - o L'économie du projet a été analysée dans un scénario de prix des hydrocarbures compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris (Brent à 50\$/b selon le scénario SDS de l'AIE et Henry Hub à 2,5 \$/mmbtu), en considérant également un prix du CO<sub>2</sub> de 40 \$/t<sup>1</sup>. Une analyse a été effectuée avec un prix du CO<sub>2</sub> de 100 \$/t à partir de 2030.
  - o Pour les projets pétroliers et gaziers, l'intensité des émissions de GES (scopes 1+2) des projets a été comparée, suivant leur nature, à l'intensité des émissions de GES moyenne des actifs de production amont ou à celle des diverses unités aval (usines GNL, raffinage, pétrochimie) de l'entreprise. L'objectif est que chaque nouvel investissement contribue à baisser l'intensité moyenne des émissions de GES (scopes 1+2) de l'entreprise dans leur catégorie.
  - o Pour les projets relatifs aux autres énergies et technologies (biocarburants, biogaz, CCS...), les réductions d'émissions de GES sont évaluées pour leur contribution à la baisse des émissions de la société.

## **6) Transparence & Engagement en matière de politique climatique et de développement durable**

TotalEnergies reconnaît le rôle positif d'un engagement permanent et d'un dialogue ouvert avec les investisseurs, les autres acteurs économiques, les États et la société.

La transparence est un principe d'action pour donner une vision claire aux investisseurs, régulateurs et au public en général, de la manière dont TotalEnergies intègre le climat et le développement durable dans sa stratégie et élabore ses plans d'action. Total a été parmi les premières entreprises à soutenir la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et TotalEnergies continuera à soutenir et promouvoir la mise en œuvre de ses recommandations. C'est avec ce même objectif de promouvoir la transparence que Total participe activement aux travaux de la Science Based Target Initiative (SBTi) pour le secteur Oil&Gas ainsi qu'aux benchmarks en matière de climat et développement durable (CDP, Climate Action 100+...).

---

<sup>1</sup> 40\$/t à compter de 2021, ou le prix en vigueur dans un pays donné s'il est supérieur à 40\$/t

De même, Total rend compte sur la base des standards SASB (Sustainability Accounting Standards Board) et soutient l'initiative du World Economic Forum préconisant des indicateurs ESG communs pour toutes les entreprises et rapporte sur les indicateurs de base (« core ») proposés.

TotalEnergies publie chaque année un rapport Climat sur ses progrès au regard de ses différents objectifs.

TotalEnergies reconnaît l'importance de s'assurer que sa participation à des associations professionnelles ne compromet pas son soutien aux objectifs de l'Accord de Paris relatifs à la lutte contre le changement climatique.

En 2019, Total a réalisé et publié une évaluation en profondeur de ses adhésions afin d'évaluer l'alignement des associations avec ses positions. Cette évaluation est revue chaque année et a conduit en 2020 à des décisions de sortie de deux associations professionnelles (CAPP au Canada et API aux Etats-Unis).

TotalEnergies continuera à fournir des informations sur ses activités liées aux associations professionnelles sur le sujet du changement climatique, les points de divergence et les mesures prises à cet égard.

\*\*\*\*

La stratégie d'une compagnie multi-énergie s'inscrit dans la durée et les nouvelles orientations stratégiques de TotalEnergies auront besoin de temps pour produire leurs pleins effets. A l'occasion des revues stratégiques annuelles, le Conseil d'administration de TotalEnergies examinera la pertinence de ses ambitions, l'adéquation de sa stratégie et de ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre à l'aune des progrès des politiques internationales et nationales, des nouveaux scénarios en matière de trajectoires de décarbonation, des avancées en matière de technologies bas-carbone, des actions menées par d'autres secteurs, y compris par ses clients avec son soutien actif, et des autres évolutions de la société en matière de transition énergétique et de développement durable. Il rendra compte chaque année à l'Assemblée générale des actionnaires des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette ambition et la consultera si nécessaire sur l'adaptation de sa stratégie et de ses objectifs. »